

Commune de SAINT-OFFENGE

COMMISSION de CONTRÔLE à 3 membres des LISTES ELECTORALES à compter du 1er JANVIER 2019

(Les commissions administratives de révision des listes électorales sont supprimées à compter du 10 janvier 2019 à l'issue de la dernière révision)

SAINT-OFFENGE

COMMUNE de moins de 1000 habitants lors des ELECTIONS MUNICIPALES de 2014 COMMUNE de plus de 1000 habitants avec UNE SEULE LISTE lors des élections de 2014

COMMUNE nouvelle créée au 1er janvier 2015, 1er janvier 2016 ou 1er janvier 2017 COMMUNE de plus de 1000 habitants avec deux ou trois LISTES lors des élections de 2014 n'ayant pas réussi à constituer une commission de contrôle à 5 membres

COMMUNE nouvelle créée au 1er janvier 2019 COMMUNE de plus de 1000 habitants avec deux ou trois LISTES lors de ces élections de 2014 ayant constitué une commission de contrôle à 5 membres (attention, n'est pas concerné par ce questionnaire)

La commission de contrôle est constituée comme suit :

- un conseiller municipal prêt à participer aux travaux de la commission pris dans l'ordre du tableau
- un délégué de l'administration désigné par le Préfet
- un délégué du Tribunal de Grande Instance désigné par le président du TGI

Proposition	Civilité Prénom NOM	Profession	Adresse postale	était membre de la commission administrative	est volontaire pour la commission de contrôle (sauf mandat et fonctions incompatibles)
Conseillère Municipale	Madame Cécile PEIGNELIN	Responsable des opérations	222 Route des Nants 73100 ST-OFFENGE	NON	OUI
Délégué administratif représentant le Préfet	Monsieur Roland PEIGNELIN	Retraité	77 Route de St-Ours 73100 ST-OFFENGE	OUI	OUI
Délégué du TGI représentant le Président du TGI	Monsieur Christian PERNET	Retraité	645 Route de Cornat 73100 ST-OFFENGE	OUI	OUI